

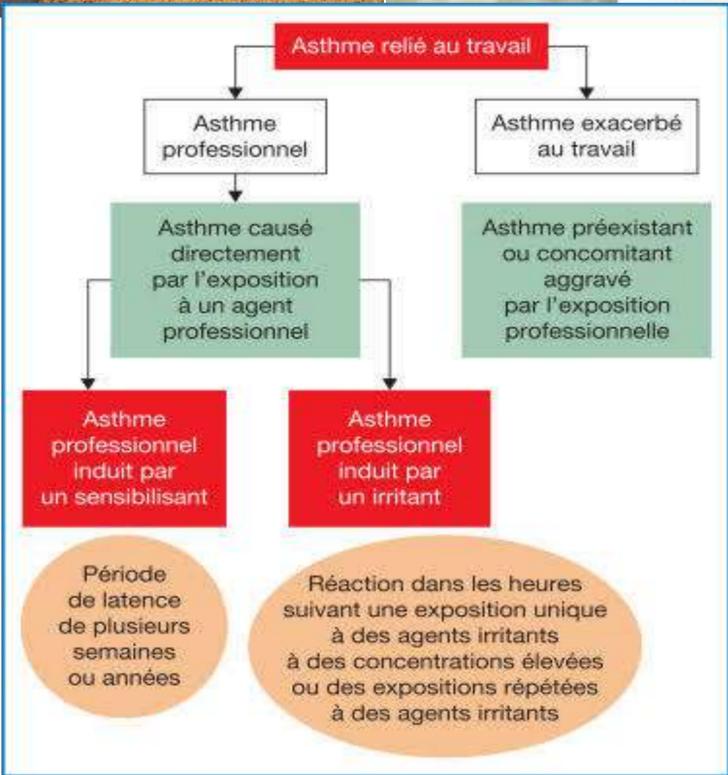


Asthme professionnel du à la farine de blé : A propos d'un cas Y. BORDJI

Service de Médecine du Travail, EPSP Hammam Bou-Hadjar, Ain-Témouchent



Un machiniste dans une minoterie de l'ouest algérien, âgé de 34 ans avec une ancienneté de 3 ans, sans équipements de protection individuelle.



La visite médicale périodique : des dyspnées asthmatiformes.

Le salarié a été orienté au service de pneumologie pour confirmation du diagnostic et une prise en charge.

Ensuite, il a bénéficié d'une indemnité au tableau des maladies professionnelles numéro 65 « Affections respiratoires de mécanisme allergique » ainsi qu'un changement de poste de travail.

La reconnaissance en temps opportun de l'asthme lié au travail joue un rôle clé dans sa prévention ultérieure. Lorsqu'un cas d'asthme professionnel est identifié sur le lieu de travail, le médecin doit envisager la possibilité que d'autres travailleurs soient exposés.

Colonne de gauche	Colonne de milieu	Colonne de droite
DESIGNATION DE LA MALADIE	DÉLAIE DE PRISE EN CHARGE (DPC)	LISTE DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER CETTE MALADIE
- Lésions et symptômes - Examens complémentaires (liste limitative)		Liste indicative ou limitative



Une stratégie d'évaluation plus poussée et des efforts de prévention des effets indésirables sur la santé chez les collègues du patient doit être imposés.

La réduction ou l'élimination des expositions aux sensibilisants professionnels et aux irritants, y compris par l'utilisation de mesures d'hygiène du travail telles que la ventilation et d'autres mesures techniques, permettent de prévenir de nouveaux cas.



Tableau N° 65 : Affections respiratoires professionnelles de mécanisme allergique

DESIGNATION DES MALADIES	DPC	LISTE LIMITATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER CES MALADIES
- A -		
• Asthme ou dyspnée asthmatiforme confirmé par test ou par épreuves fonctionnelles, récidivant après nouvelle exposition.	15j	- Elevage et manipulation de petits animaux y compris la préparation et le conditionnement d'arthropodes et de leurs larves. - Préparation et manipulation des fourrures. - Emploi de plumes et duvets.
• Insuffisance respiratoire chronique obstructive secondaire à la maladie asthmatique.	1an	- Broyage des grains de céréales alimentaires, ensachage et utilisations de farines. - Préparation et manipulation des substances d'origine végétale suivantes : henné, Ipéca, quinine, ricin, résidus d'extraction des huiles de ricin, pollens et spores.
- B -		
• Syndrome respiratoire fébrile avec dyspnée, toux, expectoration, récidivant après nouvelle exposition au risque, dont l'étiologie professionnelle est éventuellement confirmée par présence dans le sérum d'anticorps précipitant permettant d'identifier l'agent pathogène correspondant au produit responsable.	30j	- Manipulation ou emploi des macrolides, notamment spiramycine et oléandomycine. - Opération de fabrication dans les filatures de coton : ouverture des balles, cardage, peignage, filature de tissage. - Travaux d'imprimerie comportant l'emploi de gommes végétale pulvérisées (arabique notamment). - Préparation et manipulation du tabac. - Manipulation du café vert. - Préparation, emploi, manipulation de produits contenant de la séricine ou des persulfates alcalins. - Préparation, emploi, manipulation de chloroplatines, notamment dans la fabrication des catalyseurs. - Travaux exposant à l'inhalation d'anhydride phtalique, et l'anhydride triméllitique.
• Fibrose pulmonaire avec signes radiographiques et troubles respiratoires, confirmés par l'exploration fonctionnelle et lorsqu'il y en a des signes immunologiques significatifs.	1an	- Travaux exposant à des émanations des produits de pyrolyse de colophane lors des opérations de soudure dans l'industrie électronique. - Travaux exposant à des émanations des produits de pyrolyse de chlorure de polyvinyle dans les opérations de soudure thermique.
• Complications cardiaques hyposystoliques ou asystolie par insuffisance ventriculaire droite.	10 ans	- Elevage et manipulation d'animaux y compris la présentation et le conditionnement d'arthropodes. - Préparation et manipulation des fourrures. - Affinage des fromages. - Broyage des grains de céréales alimentaires, ensachage et utilisations de farines. - Opération de fabrication dans les filatures de coton : ouverture des balles, cardage, peignage. - Travaux exposant aux poussières de résidus de canne à sucre (bagasse). - Manipulation du café vert. - Travaux exposant à l'inhalation de particules microbiennes ou mycélienne dans les laboratoires de bactériologie et les locaux à caractère industriel dont l'atmosphère est climatisée ou humidifiée lorsque l'absence de pollution par micro-organisme du système d'humidification n'est pas établie par des contrôles réguliers.